

Futurs de villes

Les villes et leurs acteurs au défi des transitions

Session de formation • 8 et 9 juin 2023
Futuribles International • Paris

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Transition écologique, transition numérique et transition des mentalités : bien qu'elles ne soient pas de même nature, ces transitions se combinent pour modifier en profondeur la manière dont on vivra, habitera, travaillera, se déplacera, consommera, apprendra, jouera dans les villes à l'horizon 2030 ou 2040.

L'édition 2023 de la session « Futurs de villes » a pour objectif de donner des outils d'analyse de ces transitions : quels en sont les moteurs et les effets, tant en termes d'« usages » de la ville que de modes de « fabrication » ou de transformation, ou d'émergence d'acteurs ? Mais, il convient aussi d'identifier les points d'appui et de stabilité par rapport à ces transitions, et quels en sont les principaux défis.

De façon générale, cette session vise à rendre compte des réflexions en pointe dans le domaine de la ville et des nouvelles problématiques urbaines, et à permettre de faire le pont entre savoirs académiques et personnes en responsabilité dans les organisations. Il s'agit de donner aux participants des matériaux qui nourrissent leurs réflexions sur les différentes évolutions possibles des villes. Il s'agit aussi de les doter de repères et de clefs de lecture permettant de définir les finalités de l'action afin d'être ensuite en mesure de passer à la mise en œuvre.

Cette formation aura lieu à Paris.

Intervenants

Session animée par **Isabelle Baraud-Serfaty**, économiste et urbaniste, directrice d'Ibicity.

Avec la participation de :

- ▶ **Cécile Bellanger**, directrice générale de La Belle Friche.
- ▶ **Jérôme Chenal**, directeur du programme *Excellence in Africa* à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), spécialiste des villes africaines.
- ▶ **Céline Crestin**, directrice de la Stratégie et du Développement responsable de Paris La Défense.
- ▶ **Philippe Estèbe**, directeur d'études à Acadie.
- ▶ **Alexandre Monnin**, directeur du *Master of Science Strategy & Design for the Anthropocene*, à l'ESC Clermont, auteur de *Politiser le renoncement* (Paris : Divergences, 2023) et co-auteur avec Emmanuel Bonnet et Diego Landivar d'*Héritage et fermeture* (Paris : Divergences, 2021).
- ▶ **Guillaume Poitrinal**, associé fondateur de WO₂ ; auteur de *Pour en finir avec l'apocalypse. Une écologie de l'action* (Paris : Stock, 2022) ; précédemment cofondateur de Woodeum et président du directoire chez Unibail-Rodamco.

Jeudi 8 juin 2023

9h00-9h15 - Petit déjeuner d'accueil

9h15-9h45 - Introduction générale et tour de table

Isabelle BARAUD-SERFATY

9h45-11h15 - Transition écologique des villes : à quoi faut-il renoncer et comment ?

Si la transition écologique semble désormais une finalité très consensuelle, elle apparaît bien pourtant comme l'arbre qui masque la forêt de multiples controverses, entre écologie radicale et écologie des petits pas, entre action (pour le climat) et préservation (pour la biodiversité), croissance et décroissance, grands projets et petits projets, *high-tech* et *low-tech*, coût de la transition et coût de l'inaction, court terme et long terme. Surtout, alors que « 80 % de la ville de 2050 existe déjà », il faut « inaugurer le temps des arbitrages où tout ne pourra, heureusement ou malheureusement, être maintenu ». « Actifs échoués », « communs négatifs », comment penser la redirection écologique ?

Alexandre MONNIN

11h15-11h30 - Pause

11h30-13h00 - Transition numérique : les plates-formes numériques auront-elles les clefs des villes ?

Il ne faut pas jeter la transition numérique avec l'eau du bain de la *smart city*. L'entrée du numérique dans la société constitue une rupture anthropologique majeure, dont les effets vont au-delà de ceux de la seconde révolution industrielle pour se rapprocher de ceux provoqués par l'invention de l'imprimerie : changements économiques, politiques, mais aussi intellectuels, religieux, psychologiques. En l'espace de quelques années seulement, le numérique a consacré l'émergence d'un nouveau type d'acteurs dans la ville : les plates-formes numériques, qui bousculent la manière d'habiter, de se déplacer, de travailler ou de faire ses courses. Cette séquence vise à comprendre quelles sont les logiques d'action de ces plates-formes et jusqu'où elles peuvent se rendre indispensables dans la délivrance des services aux habitants des villes.

13h00-14h30 - Déjeuner en commun

14h30-16h00 - Transition des mentalités : les habitants ont-ils toujours raison ?

De plus en plus, « faire la ville avec les habitants » devient un nouveau mot d'ordre. Mais alors que le NIMBY (*Not In My BackYard*) se voit conforté par l'injonction à ne plus artificialiser, les habitants ont-ils toujours raison ? Surtout que révèlent les concertations avec les habitants de leurs nouvelles aspirations, des contradictions qui les traversent, de leur manière d'envisager le rapport aux autorités locales, des nouvelles façons de faire projet ?

Cécile BELLANGER

16h00-16h30 - Pause

16h30-18h00 - La géographie des villes au défi des transitions : Vierzon restera-t-elle Vierzon ?

Même si les glaciers fondent et la ligne de côte recule, l'histoire et la géographie des villes restent encore déterminantes. En quoi constituent-elles une forme de permanence dans ces transitions ? Alors que le concept d'égalité des territoires, à la base du consensus politique depuis la III^e République, était jusqu'à récemment ébranlé par la métropolisation et la mobilité croissante de la population, les transitions créent-elles de nouvelles inégalités ? Et alors que le numérique permet largement l'ubiquité, la géographie a-t-elle encore un sens ?

Philippe ESTÈBE

Vendredi 9 juin 2023

8h45-9h00 - Petit déjeuner d'accueil

9h00-10h30 - Quand un modèle urbain devient un contre-modèle : La Défense restera-t-elle La Défense ?

Premier quartier d'affaires européen, La Défense pourrait-elle demain devenir une friche tertiaire ? Alors que les tours de bureaux sont fortement questionnées par le télétravail, la crise climatique et les tensions sur l'énergie, comment l'établissement public en charge du quartier prépare-t-il l'avenir ? Symbole d'un urbanisme très minéral, La Défense peut-elle être « déminéralisée » sans perdre son identité ? La transformation du quartier passe-t-elle

d'abord par celle des quartiers voisins de Courbevoie, Nanterre, Puteaux, La Garenne-Colombes ? Comment les transitions écologiques, sociales s'amorcent sur le grand territoire et quel rôle pour l'établissement public ?

Céline CRESTIN

10h30-11h00 - Pause

11h00-12h30 - Les acteurs privés dans les villes de demain : quelle « mission » et quels modèles économiques ?

Entreprises de services urbains, promoteurs et investisseurs immobiliers, les acteurs privés ont toujours joué un rôle majeur dans la fabrique et la gestion des villes. Mais, leurs modalités d'intervention évoluent pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux, et de plus en plus d'entreprises veulent avoir de « l'impact » et se revendiquent « à mission ». Quelle mission doivent-elles remplir ? Comment cela oriente-t-il leur modèle économique ?

Guillaume POITRINAL

12h30-14h00 - Déjeuner en commun

14h00-15h30 - Qu'est-ce que les villes africaines disent du futur des villes ?

Qu'il s'agisse de l'émergence de l'urbanisme transitoire ou d'une certaine gestion de l'informel, les *Subaltern Studies* défendent que les villes du Sud ont à apprendre aux villes du Nord. Alors que l'essentiel de la croissance urbaine se fera en Afrique, il s'agira ainsi de comprendre les dynamiques à l'œuvre sur ce continent, en même temps que de faire un pas de côté pour décaler le regard sur les villes du Nord.

Jérôme CHENAL

15h30-15h45 - Pause

15h45-17h00 - Synthèse et évaluation

Isabelle BARAUD-SERFATY

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Un dossier de base sera remis aux participants comprenant la copie imprimée des principaux supports utilisés ainsi qu'une bibliographie. Le nombre de participants sera limité à 20 afin de permettre un maximum d'échanges.

La session sera animée par Isabelle BARAUD-SERFATY.

Suivi et appréciation des résultats

Toutes les séances seront introduites par un exposé très largement illustré d'exemples concrets et ponctué d'échanges avec les participants qui permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances.

Public visé et prérequis

Cette formation s'adresse aux personnels d'entreprises impliquées dans la production du cadre urbain (BTP, éco-technologies, énergie, transports...), aux collectivités territoriales, aux agences d'urbanisme..., et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir du cadre urbain.

Nous nous réservons le droit de vous joindre pour vérifier l'adéquation de votre profil avec le programme choisi afin de garantir l'homogénéité du groupe et la qualité de la formation. Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalités d'évaluation

Cette session de formation fera l'objet d'une évaluation par les participants. À l'oral, à la fin de la session et à l'écrit, par le biais d'un questionnaire électronique envoyé à chaque participant.

Modalités pratiques

La formation a lieu au siège de Futuribles International, 47 rue de Babylone, 75007 Paris, France. Bouton sous le digicode pour ouvrir la porte cochère, au fond de la cour pavée, interphone, 2^e étage, accessible par ascenseur ou escalier.

Métro : Saint-François-Xavier, Vaneau ou Sèvres-Babylone.

Parking : Bon Marché ou Invalides.

Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation et une liste d'hôtels.



ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL

47, rue de Babylone, 75007 Paris, France
Tél. + 33 (0)1 53 63 37 70 - E-mail : croels@futuribles.com
Site Internet : www.futuribles.com

Inscription

Corinne Roëls • Futuribles International
47, rue de Babylone, 75007 Paris, France • Tél. + 33 (0)1 53 63 37 71
E-mail : croels@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com
Siret : 784 314 940 00056 • APE : 9499Z • N° TVA : FR21 784314940 • N° d'agrément : 11751653975

Participant

Nom - Prénom
Organisation - Service
Adresse
.....
Code postal - Ville - Pays
Tél.
E-mail
N° TVA

Si différentes :

Adresse de convocation
.....
Adresse de facturation
.....

- S'inscrit à la formation « Futurs de villes. Les villes et leurs acteurs au défi des transitions »
des 8 et 9 juin 2023, au prix de 1 430 euros hors taxes, soit 1 716 euros TTC (TVA à 20 % incluse)*.

**Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation et les supports. Les déjeuners sont offerts aux participants. Toute inscription multiple permet, dès la deuxième inscription, de bénéficier d'une réduction de 10 % (remise non cumulable avec les remises dont bénéficient les membres de Futuribles International). Les membres partenaires de Futuribles International sont dispensés de frais de participation (valable pour une personne dans la limite des places disponibles).*

Futuribles International est un organisme de formation (numéro d'enregistrement 11751653975). Futuribles International est certifié Qualiopi.

La formation dure 14 heures réparties en deux journées.

Règlement

- Par chèque à l'ordre de Futuribles International
 Par virement bancaire. Banque Neuflyze OBC, F-75410 Paris cedex 08
IBAN : FR76 3078 8001 0710 2020 4120 024 / BIC : NSMBFRPPXXX
 Par carte Visa American Express n°
Expire fin Cryptogramme

- Au reçu d'une facture

Date : Signature et cachet :

Conditions générales de vente

En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Futuribles International se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Futuribles International ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.